



Publié sur *Espace Jeunes* (<https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be>)

[Accueil](#) > J'ai eu un accident en conduisant mon enfant à la crèche: suis-je couvert par l'assurance de l'employeur?

- [Notre réponse](#)
- [Références légales](#)
- [Documents types](#)

- [Article 8 de la loi du 10 avril 1971 sur les accidents du travail.](#) [1]
- [Arrêté royal du 21 décembre 1971 portant exécution de certaines dispositions de la loi du 10 avril 1971 sur les accidents du travail.](#) [2]
- [Articles 25 à 28 de la loi du 21 décembre 2018 portant des dispositions diverses en matière sociale.](#) [3]

Aucun document type lié

Mise à jour :

Lundi 22 Février 2021

Applicable en :

- Région wallonne
- Région de Bruxelles-Capitale
- Région flamande

- [Imprimer cette question](#)
- [Envoyer par e-mail](#)
- [Réagir à cette fiche](#)

Oui.

L'assurance de l'employeur couvre tous les accidents survenus sur le **trajet normal** de votre résidence à votre lieu de travail, et inversement pour le trajet retour.

Le trajet reste normal si vous faites un **détour** pour aller conduire vos enfants à la **crèche** ou à l'**école**, et pour aller les rechercher après le travail.

Vous êtes donc **couvert pour cette partie du trajet**, même si l'école ou la crèche de vos enfants ne se trouve pas sur le trajet entre votre résidence et votre lieu de travail.

Vous êtes aussi couvert pour ce trajet pour conduire et rechercher vos enfants à la crèche ou à l'école, **même si vous télétravaillez de chez vous** (et donc même si vous n'avez pas de trajet domicile-travail).

©Droits Quotidiens asbl

Ces questions réponses constituent une source d'information générale. Leur exploitation de manière indépendante doit faire l'objet de la plus grande prudence. Il est vivement conseillé de vérifier l'applicabilité au cas spécifique.

✖

Envoyer par e-mail

Votre nom *

Votre e-mail *

E-mail du destinataire *

Sujet *

Message *

Envoyer

✖

Réagir à cette fiche

Votre nom *

Votre e-mail *

Sujet *

Message *

Envoyer

URL source: <https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/question/jai-eu-un-accident-en-conduisant-mon-enfant-la-creche-suis-je-couvert-par-lassurance-de-lemployeur>

Liens

[1] http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1971041001&table_name=loi

[2] http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1971122101&table_name=loi

[3] http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2018122149&table_name=loi